

# Vacances : trois façons de faire garder son chien ou son chat

*Laurie Baud*

**Confié à un proche, promené et nourri par un “pet sitter” ou bien carrément en pension : voici trois façons de faire garder son chien ou son chat pendant les congés.**



Inutile d'abandonner votre animal pour partir en vacances -un abandon est passible de deux ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende s'il n'est pas fait auprès d'un refuge-, il existe des solutions pour faire garder son animal.

## **CONFIER SON ANIMAL À UN PROCHE**

C'est sans doute la première idée qui vient en tête quand on cherche à faire garder son animal. Demander à un membre de sa famille ou à un ami est une solution gratuite et rassurante, d'autant plus si votre animal connaît déjà la personne en question. La garde peut se faire à votre domicile, à condition que les visites soient régulières et assez longues pour que l'animal ne ressente pas la solitude. Pour un chat, il est recommandé de lui rendre visite une à deux fois par jour pendant 30 à 45 minutes minimum.

Pour un chien, on conseille deux à trois fois par jour avec des promenades de 15 à 45 minutes. En revanche, si votre proche garde votre animal à son domicile, l'animal se sentira certainement moins seul à condition que le gardien soit présent. À noter tout de même que s'il possède déjà un animal, mieux vaut organiser une rencontre au préalable entre les animaux pour s'assurer qu'ils s'entendent bien et qu'une cohabitation de plusieurs jours est envisageable.

## **FAIRE APPEL À UN “PET-SITTER”**

Un “pet-sitter” est un gardien pour animaux engagé et rémunéré par le propriétaire de l'animal. Son rôle est de nourrir, câliner, tenir compagnie et sortir l'animal à la fréquence souhaitée. La garde se fait au domicile du propriétaire ou celui du “pet-sitter”. C'est une solution flexible car de nombreux gardiens professionnels ou amateurs proposent leurs services à Nîmes via des plateformes en ligne comme [animaute.fr](#) ou [empruntemontoutou.com](#). Une fois inscrit sur la plateforme, le propriétaire est libre de choisir son “pet-sit-ter” en fonction de ses disponibilités et de ses compétences. Ce mode de garde est adapté à des animaux sociables car les “pet-sitters” gardent souvent plusieurs animaux en même temps, ou sont parfois eux-mêmes propriétaires d'animaux. Avant de confier son ami à quatre pattes, il est recommandé d'organiser une

première rencontre avec le “pet-sitter” et avec les animaux avec lesquels il sera amené à cohabiter durant la garde. Comptez 17 à 21€ par jour pour faire garder un chien au mois d'août et 13 à 16€/jour pour un chat.

## **LE METTRE EN PENSION**

L'une des solutions les plus viables pour faire garder son animal est de lui réserver une place en pension. À Nîmes, plusieurs professionnels proposent leurs services. Chez Animo'Nim (3 allée du Chardonnay, domaine de l'Octroi à Nîmes, 06 15 51 60 28), la gérante peut accueillir jusqu'à neuf chiens à la fois à la demi-journée, journée, semaine, pour des courts ou longs séjours. Les animaux profitent d'un grand terrain clos, ne sont jamais laissés seuls et dorment en intérieur. Deux balades en laisse sont prévues chaque jour et, en été, des piscines gonflables sont installées pour rafraîchir les résidents. Comptez 96€ (croquettes non fournies) pour laisser votre chien en pension pendant une semaine. Le Domaine d'Utah propose sensiblement les mêmes services toute l'année pour 15€ la nuit (Mas la Feuillade, 221 passage des Serpents à Nîmes, 06 25 26 62 99).

À noter que la pension s'adresse aux chiens sociables pour lesquels la cohabitation ne posera pas de problème. Chez Animo'Nim, une journée d'adaptation est obligatoire avant la première garde pour les nouveaux arrivants.



Mais, attention... les pensions sont rapidement saturées, alors pensez à réserver au plus tôt. ■

